



Paris, le 5 octobre 2026

Nom du groupe : Les Républicains

**Déclaration politique
(Art. 5 du Règlement du Sénat)**

Préambule

Premier groupe politique du Sénat, le groupe Les Républicains inscrit son engagement au cœur de la majorité sénatoriale. Il contribue à préparer l’alternance de demain. Le groupe est uni par l’impérieuse exigence d’une ligne politique indépendante pour définir les voies du redressement de la France.

Ouvert à tous les Sénateurs qui souscrivent sa déclaration politique, le groupe « Les Républicains » détermine sa position sur les projets et propositions de loi en cohérence avec ses valeurs, ses convictions et son projet politique tout en contribuant à l’unité de la majorité sénatoriale. Il se concerte aussi avec les groupes parlementaires de l’Assemblée nationale dont les convictions et les projets sont identiques aux siens ou compatibles avec eux.

Le groupe entretient un lien avec le parti « Les Républicains » dans le respect de son indépendance. Il n’exige pas de ses membres qu’ils soient adhérents de ce parti. Il accueille en outre des Sénateurs « apparentés » ou « rattachés », qui y ont toute leur place.

Dans son action législative et politique, le groupe est guidé par l’ambition d’un sursaut national, l’impératif d’un dialogue social sincère, le respect du principe de liberté, le recentrage de l’Etat sur ses grandes missions, le redressement des comptes publics et l’exigence de la réforme pour mieux répondre aux besoins des Français et



conforter la place de notre Nation. Il affirme la conviction partagée que l'impuissance publique, la suradministration et l'empilement des normes et contraintes, l'érosion de la cohésion sociale et l'effondrement de l'autorité de l'Etat sont les principales causes de l'affaiblissement de notre démocratie et du relâchement de la solidarité nationale. Il estime urgent de répondre à la crise politique, économique, sociale et morale traversée par la France et de restaurer les fonctions régaliennes de l'Etat. Il ne se résigne pas à la montée continue de l'abstention et des votes contestataires, à la multiplication des désordres sociaux et des actes d'incivisme, à l'acceptation des tentations insurrectionnelles et des actions violentes. Il défend la loi et l'ordre contre toutes les atteintes à la démocratie, à ses institutions et à ceux qui les protègent. Il veille au respect par l'Etat de ses grandes missions de sécurité, de justice et de protection des plus fragiles et soutient la nécessité d'une vision d'avenir pour la France.

Par l'exercice d'un contrôle parlementaire indépendant et rigoureux, le groupe entend aussi faire progresser l'efficacité et la transparence dans l'action des gouvernements et l'exécution des lois face à l'impasse d'une action publique de plus en plus erratique, opaque et à court terme.

Enraciné dans les territoires, animé de ce fait par une vision claire des attentes des Français, des besoins des acteurs économiques et des territoires, comme des grands enjeux auxquels notre pays est confronté, le groupe a l'ambition de contribuer à forger un véritable projet pour l'alternance républicaine.

Il agit dès maintenant en faveur de réformes d'intérêt national, avec la ferme volonté de retrouver le chemin d'une croissance durable et équilibrée.

Les membres du groupe, forts de convictions partagées, poursuivent ce projet politique commun dans le respect des sensibilités propres à chacun et de la liberté inhérente à la fonction constitutionnelle de représentation de la Nation. Ils délibèrent au sein du groupe sur les enjeux de l'actualité et s'accordent sur les réponses à leur apporter pour promouvoir avec détermination ce projet.



Le fonctionnement démocratique du groupe « Les Républicains » est régi par son règlement. Le groupe respecte la liberté de vote et d'expression politique de chacun de ses membres. Ceux-ci s'engagent en retour à respecter la déclaration politique du groupe.

Nos engagements pour une autre politique

Les membres du groupe « Les Républicains » souscrivent trois grandes séries d'engagements pour le renouveau de l'action publique et le redressement du pays.

En rupture avec les politiques mises en œuvre depuis quinze ans, il s'agit d'abord de rétablir l'Etat dans l'exercice de ses grandes missions. Parce que l'Etat est en France le principe fédérateur de la nation, il doit pleinement assumer sa vocation de protection, de régulation et d'arbitrage, tout en desserrant son emprise sur la vie quotidienne des Français, des acteurs économiques et des décideurs territoriaux. C'est ainsi que la confiance dans la politique sera restaurée.

Cela implique de redresser durablement les finances publiques et de casser la spirale dévastatrice de la dette, qui mène aux impôts de demain, à la paupérisation des Français et à l'affaiblissement de l'Etat comme à la perte de l'influence française. Un pays qui ne tient pas ses comptes est un pays qui ne tient pas son rang dans le monde.

I – La démocratie, l'État et les pouvoirs

- **Rendre à la démocratie sa vigueur** par un renforcement de la séparation des pouvoirs, un rééquilibrage des institutions en faveur du Parlement, une accentuation du rôle de contre-pouvoir du Sénat ; relancer à bon escient la pratique du référendum ; créer les conditions du rétablissement de la fonction arbitrale du Président de la République et restaurer le rôle constitutionnel du Gouvernement responsable devant le Parlement ; agir pour une clarification et un meilleur partage des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités territoriales.



- **Rétablir l'efficacité du creuset républicain** en faisant de la laïcité et de la liberté d'expression des exigences essentielles ; combattre le poison des communautarismes et du séparatisme ; dépasser les dogmatismes et les idéologies pour rassembler les Français autour de la devise de la République : liberté, égalité, fraternité.
- **Libérer notre société de l'étatisme étouffoir et de sa bureaucratie exacerbée et stérilisante**, en s'appuyant sur les forces vives, entreprises, indépendants et salariés, sur le dialogue social, sur les libertés locales, sur les énergies associatives ; la méthode efficace pour la réforme, c'est l'écoute, l'expérimentation et le dialogue. Cela passe aussi par la suppression des normes inintelligibles, inutiles ou contradictoires.
- **Relancer la décentralisation en faisant confiance aux territoires** ; rétablir les libertés locales entravées par l'accumulation des contraintes encadrant l'action des élus ; assurer l'autonomie financière des collectivités locales ; définir une politique de développement et d'aménagement durables adaptée à chaque territoire ; soutenir la revitalisation rurale autant que la rénovation urbaine ; renforcer la place des collectivités d'Outre-mer dans la République.

II – Réparer un pacte républicain fissuré et tracer un chemin d'avenir partagé

- **Refonder notre école**, en recentrant les apprentissages sur les fondamentaux : lire, écrire, compter ; libérer les établissements de la gangue bureaucratique, en encourageant l'autonomie et la responsabilité des chefs d'établissement, notamment dans le recrutement de leurs enseignants ; remettre le mérite et l'effort au cœur du pacte scolaire ; adapter l'organisation et les ressources de l'enseignement à la diminution rapide des effectifs scolaires ; faire respecter la liberté de l'enseignement.



- **Reconstruire notre modèle social, fondé sur la solidarité nationale et l'équilibre des droits et des devoirs.** Soutenir un pouvoir d'achat de plus en plus compromis par la hausse des prix et par l'aggravation de la dette publique en réduisant les charges qui pèsent sur les revenus du travail. Veiller à la juste répartition de l'effort de redressement national en donnant la priorité aux économies, sans pénaliser les plus vulnérables, en particulier nos compatriotes les plus âgés, qui ont largement contribué à la croissance de notre pays, et sans matraquer les classes moyennes. S'assurer que les revenus de l'assistance ne dépasseront pas ceux du travail. Relancer une véritable politique familiale pour aider les parents à accueillir autant d'enfants qu'ils le souhaitent et soutenir la natalité. Assurer la sauvegarde de nos régimes de retraite par répartition. Adapter l'indemnisation du chômage aux besoins de chaque demandeur d'emploi et aux exigences de l'économie. Mobiliser la nation pour la formation et l'insertion des jeunes. Garantir la nécessaire solidarité en faveur des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées.

- **Reprendre le contrôle de l'immigration** par des lois volontaristes ; assurer l'intégration des étrangers en situation régulière ; proportionner sous le contrôle du Parlement l'entrée et le séjour des étrangers à la capacité d'accueil et d'assimilation de notre société ; organiser l'éloignement effectif de ceux qui ne se conforment pas à nos lois et accentuer la pression sur les pays d'origine pour qu'ils assument leurs responsabilités vis-à-vis de leurs ressortissants ; inscrire dans la Constitution que « *Nul individu ou nul groupe ne peut se prévaloir de son origine ou de sa religion pour s'exonérer du respect des règles applicables* ».

- **Redonner aux Français la nécessaire confiance en l'Etat, en le recentrant sur ses grandes missions :** sécurité et protection, justice, accès aux soins, éducation, égalité des chances, soutien aux plus fragiles. Remettre à niveau nos services publics et assurer leur présence dans tous les territoires ; garantir l'égal accès aux soins par la rénovation du système de santé et la résorption des déserts médicaux ; valoriser le sens de l'effort, du travail et combattre les dérives de l'assistanat. Rendre

la justice rapide et effective, appliquer les peines encourues et instaurer de courtes peines afin qu'à tout délit réponde une sanction, construire de nouvelles prisons et de nouveaux centres fermés adaptés.

- **Promouvoir une écologie de progrès.** Et non une écologie dogmatique au détriment de la croissance et des réalités du quotidien. Accompagner la transition écologique par la pédagogie et la prise en compte de ses impacts ; mener une stratégie énergétique de long terme reposant sur la relance de la filière nucléaire, la réduction progressive du recours aux énergies fossiles et le recours à une juste part des énergies renouvelables dans la production d'électricité ; déployer un plan national pour l'eau afin d'anticiper les besoins futurs en augmentant les financements et en développant le stockage raisonné de l'eau pour l'agriculture.
- **Conduire une politique économique courageuse** reposant sur une économie de marché régulée, sur la préférence européenne et sur l'ouverture au commerce international dans les conditions d'une juste réciprocité ; réduire les prélèvements obligatoires et les taxes pour les ramener au niveau de nos principaux concurrents ; encourager l'innovation et la création d'entreprises ; réformer le code du travail pour faciliter l'embauche ; orienter le système éducatif vers les besoins d'emploi de notre pays ; stimuler les formations en alternance ; réduire fortement les normes et les contraintes administratives ; diminuer le nombre d'interlocuteurs face aux acteurs économiques et aux collectivités territoriales en regroupant, voire en supprimant, des opérateurs de l'Etat ; soutenir notre agriculture ; accompagner les entreprises à l'export.
- **Mettre fin à la politique de laxisme budgétaire et d'endettement de la France** qui obère le présent et hypothèque l'avenir, en condamnant les Français à des charges fiscales insupportables ; mener une politique vigoureuse de réduction de la dépense publique ; arbitrer et prioriser les dépenses afin d'assurer le financement des grandes missions régaliennes ; supprimer des taxes obsolètes ou très pénalisantes ; réduire fortement les prélèvements obligatoires pour relancer l'activité et la consommation.

III – Défendre notre souveraineté, accroître notre influence

- **Affirmer notre engagement pour une Europe politique au service des Européens.** Faire enfin de l'Europe un multiplicateur de puissance plutôt qu'un soustracteur de souveraineté, un facilitateur d'initiatives plutôt qu'un producteur de normes contraignantes et souvent inutiles ; libérer les institutions européennes d'une vision bureaucratique ; respecter la souveraineté de chaque pays membre que garantit le principe de subsidiarité ; veiller à l'égalité des normes dans les accords commerciaux.
- **Adapter notre politique étrangère et notre défense nationale aux nouveaux enjeux de la géopolitique mondiale et aux nouveaux risques,** en approfondissant les principes qui nous ont été légués par le Général de Gaulle : politique d'indépendance nationale, affirmation de la place de la France dans un monde multilatéral, renforcement de la dissuasion nucléaire, accentuation de l'effort de modernisation de nos moyens militaires conventionnels, politique d'équilibre entre les puissances, appui à l'affirmation des puissances intermédiaires, préservation du rôle particulier de la France au sein des Nations Unies, maintien de la présence de la France sur les cinq continents. Nous estimons que rien ne devra être fait qui puisse compromettre davantage l'avenir de l'Alliance atlantique, mais considérons aussi que la France devra tirer les conséquences de la fragilisation de celle-ci en étant fortement partie prenante d'un effort militaire européen de long terme. Nous serons attentifs au maintien d'un soutien à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous contribuerons à rechercher les voies d'un apaisement des tensions au Proche-Orient dont les multiples crises ont un impact considérable sur notre économie et sur l'équilibre de notre société.
- **Développer avec lucidité et réciprocité les échanges économiques :** l'insertion de la France dans le libre échange doit s'effectuer dans des conditions garantissant notre indépendance nationale et la sincérité de rapports commerciaux équilibrés, sans déléguer nos droits dans la validation des traités commerciaux et en assurant la sauvegarde de nos intérêts nationaux.